

PRÉCIS DE GÉOPOLITIQUE ET DE RELATIONS INTERNATIONALES

- Prépas ECG - 1^{re} et 2^e années
- Concours administratifs
- Université

Sous la direction de François Gaüzère-Mazaucic

PERSPECTIVES



ellipses

Le monde de 1913 à 1945

Agathe Couderc¹

Entre 1913 et 1945, un certain nombre d'évolutions se produisent dans le monde, qui bouleversent l'organisation qui avait émergé au XIX^e siècle. À cette époque, les relations internationales étaient régies par le « concert européen », système mis en place au congrès de Vienne de 1814-1815, qui visait à maintenir la paix en Europe et dans le monde à travers un ensemble de règles et de pratiques diplomatiques. Un tel concert était fondé sur l'équilibre des forces entre les grandes puissances et sur la reconnaissance mutuelle de la légitimité des gouvernements qui les régissaient. Ce concert européen était lui-même contrôlé par les principales puissances européennes : Royaume-Uni, Russie, Prusse (puis Allemagne en 1871), Autriche (puis Autriche-Hongrie en 1867), rejoints par la France dans les années 1820 et l'Italie dans les années 1860-1870. Pour autant, les guerres balkaniques de 1912-1913 et plus encore la Première Guerre mondiale attestent de la faillite de ce concert européen, qui, selon la formule de l'ancien secrétaire d'État américain (*Secretary of State*, ou l'équivalent du ministre des Affaires étrangères français) Henry Kissinger, dégénère en une « course aux armements », et en une « machine de destruction politique » (*Diplomatie*, 1994). Après 1918, émerge une nouvelle organisation du monde, que Raymond Aron appelle « système international » et qu'il définit comme « l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale » (1962).

1. Agathe COUDERC est docteure en Histoire contemporaine des relations internationales et de l'Europe (Sorbonne Université), agrégée d'Histoire, maîtresse de conférences en Histoire contemporaine au Conservatoire national des Arts et Métiers, chercheuse associée au SIRICE (UMR 8138).

I. Le monde à la veille de la Première Guerre mondiale : une « machine de destruction politique » ?

A. Les principaux systèmes d'alliance

À la veille de la Première Guerre mondiale, il existe deux principaux systèmes d'alliance en Europe : la Triple Alliance (ou Triplice), établie entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie en 1882, et la Triple-Entente, scellée en 1907 entre la France, le Royaume-Uni et la Russie.

1. La Triple Alliance

Le premier système est issu d'une politique diplomatique volontariste menée par le chancelier allemand Otto von Bismarck dès les années 1870. À travers ce système d'accords, Bismarck cherchait à isoler la France, que l'Allemagne venait de vaincre à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 et qu'elle avait privée des territoires orientaux appelés « Alsace-Moselle ».

Une première étape de cette alliance est enclenchée en octobre 1879, par la Duplice, liant Allemagne et Autriche-Hongrie : cet accord secret les engage à se défendre mutuellement en cas d'attaque par la Russie, dont les relations avec l'Autriche-Hongrie se sont détériorées en 1878. Un deuxième point de l'accord secret porte sur la promesse de ne pas soutenir un éventuel autre agresseur dans le cas d'une guerre contre l'un d'eux. En 1881, avec le traité des trois empereurs, Bismarck obtient de la Russie qu'elle reste neutre en cas de conflit entre l'Allemagne et la France, arrangement confirmé en 1887 par un traité de « réassurance ». Dès 1882, fort de cette garantie, Bismarck intègre l'Italie à la Duplice, qui devient Triplice, de façon à s'assurer que la France devra combattre sur deux fronts si elle entre en guerre contre l'Allemagne. L'accord germano-russe vole néanmoins en éclats en 1890, après la démission de Bismarck et sur décision de l'empereur allemand Guillaume II.

2. La Triple Entente

Le second ensemble d'alliances, scellé d'abord entre la France et la Russie, se met en place plus tardivement. Au cœur de ce système, on trouve la France, et plus particulièrement ses ministres des Affaires étrangères : Alexandre Ribot (ministre de 1890 à 1893) et Théophile Delcassé (ministre de 1898 à 1905). Ce système profite directement de l'éloignement germano-russe. Face à une Allemagne qui représente désormais une menace, la Russie se cherche des alliés et se tourne vers la France. En 1891, sous l'impulsion de Ribot, un accord diplomatique franco-russe est ainsi mis en place. En parallèle, une convention militaire défensive secrète est conclue entre les deux pays, dans l'éventualité d'une attaque de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie ou de l'Italie, les deux dernières

qui seraient soutenues par l'Allemagne. Outre les dispositions relatives à la mobilisation simultanée, la convention stipule également qu'il n'y aurait pas de paix séparée en cas de guerre : cette importante disposition prépare le terrain pour un conflit européen. Cet accord, mis en place par les ministres des Affaires étrangères français et russe en 1891, est ratifié plus tardivement – en 1893 par le tsar Alexandre III et par le président de la République française Sadi Carnot. Il faut néanmoins attendre que Delcassé succède à Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères anglophobe en poste de mai 1894 à novembre 1895, puis d'avril 1896 à juin 1898, pour que ce système d'alliance intègre le Royaume-Uni, qui avait entamé un rapprochement avec le gouvernement allemand au début du xx^e siècle. Convaincu de la détermination de l'Allemagne à rompre l'alliance franco-russe, Delcassé cherche en effet à renforcer cette dernière dès 1900, tout en étudiant les moyens de se rapprocher également du Royaume-Uni, ce que Christopher Andrew étudie avec précision dans l'ouvrage issu de sa thèse, *Théophile Delcassé and the Making of the Entente cordiale*, paru en 1968.

L'anglophobie française et la francophobie anglaise, qui s'étaient apaisées pendant la coopération des deux États lors de la guerre de Crimée du milieu du xix^e siècle, reprennent de l'ampleur dans la seconde moitié du xix^e siècle, en lien avec les rivalités coloniales franco-britanniques et le croisement en Afrique des lignes d'expansion impérialiste française (de l'ouest vers l'Est) et britannique (du nord vers le Sud). Les Français voient dans l'avancée vers l'Est africain un moyen de relier leurs possessions de l'Afrique de l'Ouest vers l'Égypte au nord, et le golfe d'Aden à l'Est, qui pourrait être un important débouché commercial. Les Britanniques voudraient, eux, boucler l'axe du Caire au Cap et mieux connecter leurs colonies. Un incident se produit en septembre 1898 à l'intersection de ces deux axes, dans le village de Fachoda, un site sur le Nil blanc, au sud de l'actuel Soudan du Sud. Une armée anglo-égyptienne dirigée par le général Kitchener, qui se dirigeait vers le sud pour écraser une rébellion mahdiste, y rencontre une expédition militaire française, menée par le capitaine Marchand, qui devait explorer le bassin du haut Nil. Chacun des commandants a pour mission de revendiquer le territoire reconnu, et la situation devient difficile, jusqu'à atteindre le paroxysme des tensions à l'automne 1898. Cette crise diplomatique, qui aurait pu dégénérer tant les deux États se considéraient dans leur bon droit, finit néanmoins par se résoudre de façon pacifique. En effet, devenu ministre quelques jours avant que la crise de Fachoda n'éclate au Soudan, Delcassé réussit à transformer ce moment de tension forte, dont l'issue est peu glorieuse pour l'Armée française puisqu'elle se retire et cède devant un contingent d'hommes bien plus conséquent, en un succès diplomatique. Un premier accord franco-britannique est ainsi signé en 1899 et le rapprochement des deux États est entériné par les accords du 8 avril 1904, passés à la postérité comme scellant l'« Entente cordiale ». La dernière étape de ce système de traités diplomatiques est atteinte en août 1907, lorsque les Russes et les Britanniques s'entendent sur leurs zones d'influence respectives au Moyen-Orient et en Asie centrale, plus particulièrement dans l'Empire perse, l'Afghanistan et le Tibet. Ce système ne devient néanmoins une véritable alliance qu'avec la Première Guerre mondiale, à travers une déclaration signée le 4 septembre 1914.

Ces systèmes d'alliance, qui séparent les puissances européennes en deux ensembles, n'excluent pas les alliances avec d'autres États aux marges de la géopolitique européenne. La Roumanie par exemple met en place des accords plusieurs fois renouvelés avec la Triplice dès 1883. La Serbie, alliée dans un premier temps à la Triplice (de 1881 à 1903), se rapproche ensuite de la Russie et de la France. Le Japon s'allie avec la Grande-Bretagne en 1902, pour limiter l'avancée russe en Mandchourie. Par la suite, alors que la guerre russo-japonaise (1904-1905) fait rage, ce traité d'alliance est modifié en 1905 : il confirme alors la neutralité de la Grande-Bretagne dans ce conflit, tout en reconnaissant les intérêts japonais en Corée et britanniques en Inde.

1.1. L'Empire ottoman, « homme malade » de l'Europe ?

En 1853, pendant un entretien avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne, l'empereur russe Nicolas I^{er} désigne l'Empire ottoman comme un « homme malade, gravement malade ». Cette expression fait référence aux difficultés économiques et politiques que la Turquie rencontre alors, et vise à en souligner le déclin et la fragilité, alors même que ce vaste empire connaît des mouvements de contestation internes dans diverses régions, menés par des peuples qui veulent leur indépendance (comme la Grèce) ou leur autonomie (comme la Serbie), et perd également des territoires (la Tunisie qui passe sous contrôle français en 1881, ou l'Égypte, que les Britanniques contrôlent dès 1882). La proximité de l'Asie Mineure avec l'Europe et la possession par la Sublime Porte (nom donné au gouvernement ottoman) de certains territoires en Europe poussent les États européens à osciller entre une acception européenne de l'Empire ottoman et son rejet hors des représentations européennes, au gré des rivalités diplomatiques et économiques.

Outre la réduction de l'étendue de l'Empire ottoman au cours du XIX^e siècle, la Sublime Porte souffre également d'une faible industrialisation, d'un système trop décentralisé, ou de la collecte inefficace des impôts par exemple. À la tête de l'État ottoman de 1839 à 1861, le sultan Abdülmeçid souhaite moderniser l'Empire ottoman politiquement et économiquement, et son fils Abdülhamid II (qui règne d'août 1876 à 1909) tente d'en faire de même. Un tel projet rend néanmoins la Porte dépendante du savoir-faire français et britannique en termes de construction (notamment de voies ferroviaires et de ports), ainsi que de leurs capitaux. En effet, en 1863, la Banque impériale ottomane est créée, avec des capitaux français, britanniques, hollandais et ottomans, et doit mettre un terme à la crise financière, pour favoriser la mise en place d'importantes réformes. L'endettement de l'État est néanmoins de plus en plus fort, à tel point que la Porte déclare la banqueroute en 1875, et que l'Administration de la Dette publique ottomane est créée en 1881. Cet organe, qui instaure un contrôle étranger exercé par les six principaux créanciers de l'Empire ottoman (France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Royaume-Uni et Hollande), est qualifié par Pierre Guillen de « véritable État dans l'État » (1980).

Politiquement, l'Empire ottoman est également fragilisé : certes, une constitution est mise en place en 1876 dans l'élan des *Tanzimat* (ou « réformes », terme qui qualifie un élan de modernisation politique sur le modèle européen), par le sultan Abdülaziz, frère d'Abdülmeçid, mais elle est suspendue en 1878 par Abdülhamid II. Pendant les

décennies suivantes, l'instabilité politique, marquée par la répression sanglante de soulèvements et par des assassinats politiques, aboutit à une révolution menée par les Jeunes-Turcs en 1908, à l'issue de laquelle le Comité union et progrès (CUP), principale organisation jeune-turque du mouvement de soulèvement créée en 1894, prend le pouvoir. Le sultan n'a plus de pouvoir exécutif, passé aux mains du CUP, qui met en place une dictature en 1913, symbolisée par un parti unique et un monopole politique, contrôlé par un triumvirat composé d'Enver Pacha, Cemal Pacha et Talat Pacha.

B. Des crises sans explosion : le pouvoir régulateur des alliances

Contrairement à ce qui a été dit à l'époque et ce que l'on retrouve dans l'ouvrage d'Henry Kissinger de 1994, les deux systèmes d'alliances présentés ci-dessus, quoiqu'ayant des vues opposées et des intérêts concurrentiels, ont servi d'instrument régulateur des relations internationales pendant un temps, ce sur quoi Georges-Henri Soutou insiste dans *L'Europe de 1815 à nos jours* (2009). Cet argument s'appuie sur les positions plus modérées de certaines parties des alliances, qui garantissent que les tensions locales n'escaladent pas en conflit régional. On en a plusieurs exemples dans la région des Balkans, appelée également « poudrière des Balkans » par les journaux de l'époque.

1.2. La « poudrière balkanique »

La région des Balkans porte un nom couramment employé par les journalistes de la fin du XIX^e siècle : celui de « poudrière balkanique ». Cette expression fait référence aux ambitions balkaniques portées par plusieurs États européens, et plus particulièrement l'Autriche-Hongrie et la Russie, ainsi que l'Empire ottoman, qui détient des vastes territoires dans la région au milieu du XIX^e siècle. Les alliances contractées par ces États avec les nations et les minorités présentes dans cette région en font une zone qui peut rapidement s'embraser, et ce même avant 1913. En mars 1878, à l'issue de la guerre russo-turque de 1877-1878, un premier traité de paix est signé à San Stefano : les conditions donnent l'avantage à la Russie victorieuse et au panslavisme en réduisant drastiquement les possessions balkaniques de l'Empire ottoman, avec la création d'une grande principauté de Bulgarie par exemple, la cession à la Russie de plusieurs territoires du Caucase ottoman habités par des communautés arméniennes, ou encore l'engagement de la Sublime Porte à garantir la sécurité des chrétiens orthodoxes au sein de l'Empire ottoman. Ces conditions déséquilibrent le concert européen et, sur proposition de l'Autriche-Hongrie et du Royaume-Uni, un congrès se tient à Berlin pour régler la question balkanique dans des termes plus acceptables pour toutes les puissances européennes. Tiré de ces discussions, le traité de Berlin (1878) reconnaît ainsi l'indépendance de plusieurs États, comme le Monténégro (Article 26), la Serbie (Article 34), et la Roumanie (Article 43), réduisant d'autant la superficie de la partie européenne de l'Empire ottoman. Ce traité renforce toutefois moins l'Empire russe que le traité de San Stefano ne l'aurait fait. D'autres principautés sont également définies comme

« tributaires de Sa Majesté Impériale le Sultan » de l'Empire ottoman, comme la Bulgarie (Article premier), mais cette dernière bénéficie d'une certaine autonomie. Ici, « tributaire » signifie que ces principautés doivent payer un tribut – un impôt – au Sultan, sans pour autant être gouvernées par lui.

Cet équilibre est néanmoins précaire, puisqu'une nouvelle guerre éclate en 1885, opposant les Serbes aux Bulgares après l'union de la Bulgarie avec une autre principauté de l'Empire ottoman : la Roumélie orientale. Voyant dans cette annexion une menace pour l'équilibre politique de la région, le roi de Serbie réclame en premier lieu que la Bulgarie évacue la Roumélie orientale, en vain. Il déclare alors la guerre à la Bulgarie mais son armée, défaite à Slivnica quelques jours après la déclaration de guerre, ne parvient pas à empêcher l'invasion de la Serbie par les troupes bulgares. L'influence des grandes puissances européennes dans cette région vient alors mettre un terme au conflit. L'Autriche-Hongrie a un lien fort avec le royaume de Serbie, tandis que l'Empire russe s'appuie sur la Bulgarie pour renforcer sa présence dans la région balkanique : la menace d'une intervention de l'armée austro-hongroise dans ce conflit régional encourage la Bulgarie à signer l'armistice et entamer des pourparlers. Ceux-là aboutissent au traité de Bucarest de 1886, qui reconnaît les frontières de la Serbie de 1878 et entérine l'annexion de la Roumélie orientale par la Bulgarie.

Par la suite, les relations sont bien plus tendues, notamment entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, en lien avec le coup d'État qui a lieu en Serbie en 1903. Marqué par l'assassinat de la famille royale, ce coup d'État amène au pouvoir leurs rivaux, dont les intérêts diplomatiques sont diamétralement opposés : tandis que le roi de Serbie Alexandre I^{er} était un allié de Vienne, celui qui lui succède, Pierre I^{er}, veut placer son pays sous la protection des Russes et dans une moindre mesure des Français.

Le pouvoir régulateur des alliances est illustré assez clairement par l'exemple de la crise bosniaque de 1908. À l'aube du xx^e siècle, même si les provinces (*vilayets*) de Bosnie et d'Herzégovine sont théoriquement placées sous la tutelle ottomane, deux autres empires s'en disputent le contrôle : l'Empire austro-hongrois et l'Empire russe. Vaincu par les Japonais et fragilisé par une révolution interne en 1905, l'Empire russe a perdu de son prestige international. Dans le même temps, le pouvoir ottoman est également affaibli par une révolution interne à l'Empire en juillet 1908, celle des Jeunes-Turcs. Le ministre autrichien des Affaires étrangères, le comte von Aehrenthal, voit là une occasion idéale pour réaffirmer la présence de la Double Monarchie dans les Balkans, en profitant de la faiblesse de ses deux concurrents : en octobre 1908, l'Autriche-Hongrie annexe les *vilayets* de Bosnie et d'Herzégovine, qui appartenaient en théorie à l'Empire ottoman, mais que la Double Monarchie administrait *de facto* depuis 1878 (Traité de Berlin, article 25). À terme, cette annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie doit servir de marchepied à Vienne, face à l'influence serbe dans les Balkans. Dans le même temps, la Bulgarie déclare son indépendance vis-à-vis de l'Empire ottoman.

Les dirigeants ottomans comme leurs homologues russes sont choqués par le procédé austro-hongrois. Pour autant, cette annexion ne débouche pas sur un conflit majeur, ce qui s'explique par l'intérêt des grandes puissances européennes à modérer les

ardeurs de leurs alliés respectifs, comme le clarifie l'ouvrage dirigé par Catherine Horel, *1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, cent ans après* (2011). La retenue est ainsi fortement conseillée à la Russie par ses alliés français et britanniques : le gouvernement français dirigé par Georges Clemenceau garde ses distances pour ne pas enrayer ses tentatives d'apaisement diplomatique avec l'Allemagne autour de la question marocaine (voir plus loin). Ce faisant, la France n'a pas conscience que l'annexion bosniaque n'est qu'une étape dans le plan austro-hongrois. Dans le même temps, les Britanniques cherchent à garantir la survie du concert européen et se font donc médiateurs entre les trois Empires intéressés par la question. Les Russes hésitent entre deux voies : se conformer au principe du concert européen, multilatéral par essence, ou chercher à résoudre la crise par une approche bilatérale et traiter directement avec l'Autriche-Hongrie. Leur ministre des Affaires étrangères, Isvolsky, ne parvient toutefois pas à imposer ses vues aux Autrichiens, tout à fait conscients des troubles révolutionnaires qui touchent leurs voisins de l'est. À l'inverse, l'Allemagne réaffirme son soutien inconditionnel à l'Autriche-Hongrie à cette occasion, alors que celui de l'Italie vacille : Rome demande à être dédommagée par la cession du Trentin, région montagneuse des Préalpes méridionales appartenant à l'époque à l'Autriche-Hongrie. Le refus de la Double Monarchie creuse davantage une faille préexistante dans la Triple Alliance sans pour autant rompre cette alliance.

C. Les guerres balkaniques de 1912-1913

1. Tensions dans les Balkans et crise franco-allemande dans la baie d'Agadir

Plusieurs événements amènent à un nouvel embrasement de la poudrière balkanique en 1912. Tout d'abord, comme le rappelle Hamit Bozarslan dans son *Histoire de la Turquie* (2013), l'Empire ottoman, déjà affaibli par la révolution des Jeunes Turcs de 1908, est en proie à de nouveaux troubles internes en 1909 : les troupes fidèles à la révolution affrontent l'Armée de Constantinople, loyales à la dynastie ottomane, et les soumettent. Le sultan ottoman Abdülhamid II est déposé, puis exilé à Salonique : on le remplace par son frère cadet, Mehmed V. Dans le même temps, au Maroc, les intérêts français et allemands s'opposent. Après un discours de Guillaume II en 1905 à Tanger, la concurrence franco-allemande s'est soldée d'abord par la démission de Théophile Delcassé du Quai d'Orsay, puis en 1906 par le Traité d'Algésiras, qui reconnaît l'influence française au Maroc mais garantit également la liberté de commerce aux autres puissances dans ce territoire. Ce traité est ensuite prolongé par un accord commercial en 1909. Néanmoins, les tensions reprennent en 1911. Une révolte des tribus berbères amène le sultan du Maroc à demander son soutien à la France, qui envoie des troupes occuper plusieurs villes marocaines, comme Fès ou Rabat. Cette intervention n'est néanmoins pas comprise dans le traité de 1906 et l'Allemagne décide d'intervenir pour limiter l'ingérence française dans la région (J.-J. Becker & G. Krumeich, *La Grande*

Guerre. Une histoire franco-allemande, 2012). Une canonnière allemande entre donc dans la baie d'Agadir, et l'objectif est alors double puisqu'il s'agit également de tenter de briser l'entente cordiale, en provoquant une intervention trop forte de la France pour que les Britanniques appuient sa démarche. Pour autant, alors que la Grande-Bretagne était restée en retrait en 1905, elle soutient la France avec plus de détermination en 1911. Un accord franco-allemand du 4 novembre 1911 rend possible l'établissement d'un protectorat français sur le Maroc tandis que l'Allemagne étend ses possessions coloniales en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement sa colonie camerounaise, en obtenant des territoires français dans le secteur du Congo, du Bec de Canard et du Gabon. Enfin, l'Italie entame une guerre contre l'Empire ottoman en 1911, pour obtenir le contrôle de quelques territoires en Afrique du Nord, dont la Tripolitaine dans l'actuelle Libye, et plusieurs îles du Dodécanèse en mer Égée.

2. Les guerres balkaniques de 1912-1913

En 1912, une nouvelle guerre éclate pour l'Empire ottoman, l'opposant cette fois au Monténégro, à la Serbie, la Bulgarie et la Grèce coalisés. La victoire de la coalition aboutit à une redéfinition des frontières dans la région des Balkans, proclamée par le traité de Londres de mai 1913. L'article 2 de ce traité proclame que la Crète et une bonne partie des territoires ottomans d'Europe, sauf Istanbul et une partie de la Thrace, sont cédés à la coalition. Les articles 3 et 5 précisent que le sort de l'Albanie et des autres îles ottomanes de la mer Égée (hormis la Crète) doit être décidé par les puissances du concert européen. Le règlement de ces questions prend un certain temps à cause de réserves quant à l'attribution des îles, occupe de très nombreuses correspondances diplomatiques, et amène les deux principales alliances à s'entendre.

Une seconde guerre balkanique éclate en juin 1913. Olivier Delorme signale, dans *La Grèce et les Balkans, II* (2014), que l'offensive est lancée par la Bulgarie contre la Serbie et la Grèce, sans avoir préalablement déclaré la guerre, dans la nuit du 29 au 30 juin 1913. La réaction de ses anciens alliés est inattendue, puisqu'ils parviennent à contrer ses efforts. Dix jours plus tard, la Roumanie rejoint le conflit, en déclarant la guerre à la Bulgarie. L'Autriche-Hongrie, ou du moins son haut-commandement, voudrait profiter du fait que la Serbie doit déjà lutter contre la Bulgarie pour l'attaquer, mais l'Allemagne dissuade son alliée de céder à la tentation, redoutant que le conflit balkanique ne prenne des proportions plus grandes : c'est là un signe supplémentaire que les alliances, avant l'embrasement de 1914, ont contribué à réguler les tensions européennes. L'Empire ottoman entre dans la guerre contre la Bulgarie le 12 juillet 1913, pour récupérer une partie des territoires de l'ouest de la Thrace qu'il avait dû céder à Londres en juin. La Bulgarie est vaincue et un cessez-le-feu met un terme aux affrontements. Dans un premier temps, le traité de paix de Bucarest d'août 1913 répartit certains de ses territoires entre ses adversaires balkaniques. Le traité de Constantinople du 30 septembre 1913 est ensuite scellé entre la Bulgarie et l'Empire ottoman. Un dernier traité est signé entre les Turcs et les Grecs à Athènes en novembre. Dans le même temps, une commission de délimitation des frontières du sud de l'Albanie est instaurée.